

#OSONS

L'INFO ALTERNATIVE

L'autre voix du Conseil Municipal de Saint-André-lez-Lille

BULLETIN
D'INFORMATION
DU GROUPE
DE PROPOSITIONS
ET D'OPPOSITION
#OSONS
SAINT-ANDRÉ

#04 | 2025



#OSONS, CANDIDAT AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026

ÉDITO

Vous tenez le 4^{ème} numéro de votre journal #Osons l'info alternative.

Depuis le début du mandat, notre collectif propose un autre support d'information pour les andrésiennes et andrésiens.

Éditer 7 000 exemplaires est toujours un défi, mais c'est avec passion que nous le relevons pour vous proposer une vision différente de Saint-André.

Ce journal est entièrement financé par des habitants de Saint-André et soutenu par les nombreuses compétences bénévoles qui nous accompagnent (graphisme, rédaction, photographies...).

Nous espérons que vous apprécierez ce moyen d'information alternatif, marqueur d'un pluralisme souvent malmené dans la politique andrétienne, et qu'il suscitera un engagement à nos côtés pour façonner l'avenir de notre ville !

Andrésiens, andrésiennes, ce nouveau journal est l'occasion de **confirmer la volonté du groupe #Osons d'être candidat aux élections municipales de mars 2026.**

QUI SOMMES-NOUS ?

Pour celles et ceux qui ne suivent pas régulièrement les séances du Conseil municipal, il n'est pas simple de s'y retrouver. #Osons Saint-André est une association politique avec 7 élus dans l'opposition à la gestion actuelle de Mme la maire. Depuis les élections de 2020, nous rassemblons des habitants engagés dans la vie associative et citoyenne, animés par l'envie de transformer notre ville. L'expérience de ce mandat nous motive à porter avec vous un projet aux prochaines élections pour assurer - enfin - une alternance en 2026.

C'EST UN PEU TÔT ?

En réalité, la campagne a déjà commencé. La majorité municipale multiplie les annonces pour redorer son bilan et préparer la candidature de Mme Masse. À droite et à l'extrême droite, d'autres candidats se positionnent déjà.

Face à eux, nous proposons une alternative claire : une démarche transparente, où chaque décision est expliquée et discutée, et une ambition écologique et sociale sincère, ancrée dans le quotidien des andrésiens. Nous ne voulons pas simplement remplacer une équipe par une autre, mais

transformer en profondeur la façon dont notre ville est gouvernée, avec vous, et pour vous.

OUI MAIS QUI ET COMMENT ?

Traditionnellement, une liste électorale démarre par la déclaration d'une tête de liste. Nous faisons l'inverse : ce sont les habitants mobilisés qui bâtiront notre programme, avant de constituer l'équipe qui le défendra. #Osons est candidat avec une ambition collective.

POUR QUEL PROJET ?

L'année 2025 sera consacrée à construire notre vision pour Saint-André. Nous ne partons pas d'une feuille blanche car notre expérience du Conseil municipal et les formations suivies nourrissent une réflexion commune. Nous portons une nouvelle ambition pour notre ville, avec deux priorités :

- renouer le dialogue avec les habitants, rompu par la majorité ces dernières années,
- agir pour une transformation écologique et sociale équitable.

Le projet et les priorités se feront avec vous.

Cette candidature est la vôtre, celle des habitants qui veulent reprendre la main sur leur quotidien, redonner un nouveau souffle à Saint-André et retrouver confiance dans les élus. Ensemble, agissons pour notre avenir commun. **Rejoignez le mouvement #Osons Saint-André !**

#OSONS C'EST QUI ?

Osons Saint-André est une association citoyenne et politique, indépendante des partis. Nous avons obtenu 42 % des suffrages au 2^{ème} tour des élections municipales de 2020. Depuis, les adhérents de notre association et nos 7 élus au Conseil municipal s'engagent pour porter une alternative citoyenne.

#OSONS POURQUOI ?

Nous poursuivons trois objectifs :

- 1 rendre le pouvoir aux habitants en renouvelant les pratiques démocratiques,
- 2 développer l'action sociale pour renforcer les solidarités,
- 3 engager une transition écologique pour améliorer notre cadre de vie.

#OSONS COMMENT ?

Nous portons une candidature collective aux élections municipales de mars 2026, avec méthode, audace et enthousiasme !

Directeur de publication : Cyprien Richer
avec l'association #Osons Saint-André
Conception : Toutcomflo
Impression : Abaco Imp à Saint-André
Crédit photo : © #OSONS Saint-André
sauf les portraits des élus © LAURIE Landry

OSONS
SAINT-ANDRÉ
L'alternative citoyenne

BRÈVES DE LA «VILLE DURABLE»

Février 2024

Pas de bassin provisoire malgré le soutien de la MEL. Suite à notre proposition au budget participatif de la MEL, #Osons a obtenu un vote au Conseil métropolitain assurant le financement de la MEL pour des bassins de natation provisoires. Une délibération spéciale pour Saint-André... mais écartée par notre maire !

Juillet 2024

La surveillance au cœur du projet de la majorité. #Osons a eu une prise de parole originale et forte au Conseil municipal pour dénoncer le projet de Centre de surveillance urbaine (CSU)... Nous défendons davantage de présence humaine - éducateurs, médiateurs et policiers - à la place de la multiplication coûteuse des caméras mobilisant les agents de police devant un mur d'images.

Octobre 2024

Pas de DS7 pour la prochaine majorité. Mme la maire a décidé de prolonger le contrat de location de "son" véhicule de service jusqu'en octobre 2026, ce qui porte la facture pour les contribuables à 40 000 €. Nous avons signalé que le contrat pouvait s'arrêter en mars 2026, date des élections municipales, car la prochaine majorité se déplacera à pied, en vélo, en bus ou avec des véhicules partagés.

Décembre 2024

600 000 € pour détruire la piscine historique ? Pour nous, c'est non ! Nous avons déposé un recours avec l'association "Sauvons la Piscine" pour contester un permis de démolir déposé en catimini, sans débat, sans vote. Mme la maire a dû faire machine arrière et stopper la démolition. **Un autre projet est possible, discutons-en !**

Décembre 2024

Un colis alimentaire contre le commerce local ? Comme chaque année la distribution des paniers pour les aînés est l'occasion d'un coup de comm' pour la majorité. Depuis 2 ans, nous proposons la distribution de bons d'achats pour soutenir le commerce et l'artisanat andrésien. Nouveau refus de Mme la maire... mais l'idée fait son chemin !

Faites-vous votre propre idée, suivez les prochains Conseils Municipaux !

Séances publiques en mairie (salle du Conseil).

✓ Mardi 27 mai et mardi 1^{er} juillet 2025 à 19h

✓ Dates d'octobre et décembre à venir

À défaut de diffusion par la mairie, #Osons filme les séances. À suivre sur la chaîne Youtube #osons St-Andre



UN MANDAT À CÔTÉ DE LA PLAQUE

2025, c'est le dernier budget municipal du mandat de l'actuelle majorité. **Nous pouvons donc tirer 5 enseignements... et une conclusion : gérons autrement les ressources de notre ville !**

UNE NAVIGATION À VUE

Ce mandat a été marqué par l'incapacité de Mme Masse (maire ET adjointe aux finances) à projeter le budget sur plus d'un an. Pourtant la programmation pluriannuelle est obligatoire. Or, nous avons surtout constaté l'absence d'anticipation sur l'adaptation des équipements, les travaux d'accessibilité ou encore la transition énergétique par exemple.

DES CHOIX D'INVESTISSEMENTS À REVOIR

Les choix de la majorité manquent de cohérence et les priorités paraissent inadaptées aux besoins des populations : ainsi, notre ville aura investi six fois plus dans les caméras de surveillance que dans nos écoles, qui ont impérativement besoin d'être renouvelées !

UN SOUS-INVESTISSEMENT CHRONIQUE

Les chiffres officiels sont éloquentes : notre ville investit près de quatre fois moins que les communes comparables. Les habitants peuvent d'ailleurs s'interroger : ne payent-ils pas trop d'impôts au regard de la faiblesse des investissements de la ville ? Chaque année, trop peu de projets sont réalisés à cause de renoncements ou décalages dans le temps. Le dernier budget de la majorité tente un "rattrapage" ou plutôt un "sauve-qui-peut"... Que de temps perdu !

Saint-André investit très peu et quand elle investit ce n'est pas pour répondre aux besoins des habitants !

DES MOYENS HUMAINS INSUFFISANTS

Parmi les limites à l'action de la ville, il y a l'organisation des ressources humaines qui semble inadaptée aux besoins de notre commune. Chaque année, la majorité peine à réaliser la moitié des investissements annoncés. La pression sur les agents s'accroît puisque notre mairie consacre 48 % de ses dépenses aux agents contre 59 % dans les communes de même taille.

Les dépenses de personnel à Saint-André sont inférieures de 10 points à la moyenne des villes comparables

UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE EN TROMPE L'ŒIL

La majorité actuelle se vante d'un taux d'endettement extrêmement bas. Si accumuler une dette trop importante comporte des risques, ne pas emprunter aussi : c'est le risque de voir se dégrader les services publics aux habitants et reporter à plus tard des dépenses encore plus coûteuses. La ville n'a tout simplement pas assumé les dépenses auxquelles elle aurait dû faire face.

Une ville sans endettement "financier" mais avec un endettement "patrimonial" important... il est temps de mieux investir pour l'avenir !



En décembre 2024, lors du débat d'orientation budgétaire, #Osons a présenté une analyse précise et argumentée des choix budgétaires, proposant de nombreuses alternatives.

Une intervention qui a manifestement mis Mme la maire en difficulté, au point qu'elle a choisi de ne pas la faire figurer dans le procès-verbal de la séance.

En février 2025, en découvrant cette censure inacceptable, notre groupe a décidé de quitter le Conseil municipal pour dénoncer ce mépris du pluralisme et cette atteinte aux règles démocratiques.

>> Vos élus au Conseil Municipal - Amplifions votre parole : contact@osons-saintandre.org



Karine Attinault

Quartier Sainte-Hélène
Participation citoyenne,
santé et alimentation



Esteban Garcia

Quartier Grand Saint-André
Sport, sécurité et mémoire
CCAS



Frédérique Brillot

Quartier Centre
Action sociale, cadre
de vie et biodiversité
CCAS



Laurent Renouf

Quartier Sainte-Hélène
Inclusion, Économie sociale
et solidaire



Charlotte Berthelot

Quartier Carnot-Filature
Jeunesse, insertion
et vie culturelle



Patricia Duvaux

Quartier Vertes-Feuilles
Enfance, jumelage
et zéro déchet



Cyprien Richer

Quartier Yser Peupliers
Accessibilité,
urbanisme et mobilité
SIVOM

HOMMAGE

Paul Lauerière, notre maire de 1989 à 2001, nous a quittés il y a un an. Il aura marqué la vie politique andrésienne pendant plus de quarante ans, guidé par ses valeurs de solidarité et de justice sociale. Il s'est particulièrement investi dans une politique en faveur de la jeunesse et des familles notamment avec la création des premières structures municipales pour la petite enfance. Merci Paul.

REMERCIEMENTS

Deux commerces emblématiques ont quitté Saint-André cet hiver : Célia et Bruno, à la tête de la Friterie de Saint-André depuis 33 ans ; Anaïs et Benoît, maraichers présents le samedi matin depuis 15 ans.



Nous les remercions chaleureusement pour leur participation à l'animation de la ville pendant toutes ces années... tout en regrettant le manque de dialogue avec la mairie pour assurer la continuité de leurs activités.

RETOUR SUR...

Dans notre dernier journal #Osons l'info, nous avons décidé de parler du conflit à la Halte Saint-Jean en appelant au dialogue et à la responsabilité. Pour rappel, des compagnons de la communauté Emmaüs avaient porté plainte pour des faits de "travail dissimulé aggravé" et "harcèlement moral". Le procès, qui s'est tenu le 13 juin 2024, a abouti à la condamnation des dirigeants. Aujourd'hui, les compagnons grévistes sont régularisés et, pour la plupart, ont retrouvé un emploi.

Reste la question de l'avenir du site, actuellement sans activité. Pour #Osons, la ville de Saint-André doit être partie prenante d'un projet social et solidaire, par exemple orienté vers l'économie circulaire (recyclerie, ressourcerie, réparation...). Un sujet qui sera débattu dans le projet collectif #Osons. **La solidarité est une force, pas une menace !**

ALORS QUE LES ASSOCIATIONS MANQUENT DE SALLES, LA VILLE BRADE ET DÉTRUIT !

Le syndrome "piscine" plane sur notre patrimoine : **dégradation, démolition, fermeture ou vente forcée...**

Et pourtant, la population de la ville augmente, les besoins aussi. Les associations sont particulièrement touchées par cette tension sur les équipements publics. Pour les clubs de sports, la danse, le scoutisme, les pratiques artistiques, les créneaux manquent, la faible disponibilité des salles oblige les associations à limiter le nombre de places, de créneaux horaires ou même à chercher des salles dans d'autres communes. Les forces vives de notre ville méritent des installations à la hauteur des bénéfices qu'elles apportent aux habitants !

QUELLES RÉPONSES POUR #OSONS ?

Nous voulons stopper la spirale infernale qui consiste à vendre ou détruire. En accord avec nos valeurs écologiques, nous chercherons à restaurer plutôt qu'à démolir pour limiter l'empreinte environnementale. Plusieurs locaux peuvent être rénovés au bénéfice des habitants. En outre, la construction d'une nouvelle salle (omnisports par exemple) peut être envisagée dans le cadre d'une négociation avec les promoteurs immobiliers. À Hestia, Quai 22 ou Caby, ces immenses projets de logements devraient intégrer en contrepartie de nouveaux équipements publics. Ces pistes font partie des réflexions en cours sur le projet collectif #Osons.

LES PETITES ANNONCES



Piscine municipale : hyper-centre, en face du collège, bâtiment original, unique en France, classé à l'inventaire du patrimoine.



Bâtiment industriel : 318 m² rue de la gare, immeuble à l'architecture remarquable avec ses grandes portes vertes, offrant de multiples opportunités.



Garage Dalkia : 2 000 m² au sol au carrefour des quartiers Ste-Hélène et Gare, idéal pour développer un projet collectif en cohérence avec les ateliers citoyens.



La trésorerie : patrimoine public en plein centre, ouvert sur le parc, idéal pour accueillir une médiathèque pour les familles.



Bâtiment historique typique de l'architecture hospitalière : ancienne clinique de 18 chambres, baigné de verdure dans l'ancien site Ulysse Trélat.



La Quintinie : ancienne salle de réception au milieu d'un jardin clos de 9 000 m² dans le poumon vert des Muchaux. Site idéal pour un projet agricole de proximité.

* Le bâtiment doit être réaffecté en Centre de surveillance, pour des caméras qui couvrent principalement des zones extérieures (80 % hors de Saint-André). Ce lieu central pourrait mieux servir aux habitants, et la surveillance être déplacée hors du centre-ville.

L'INTERVIEW AU CŒUR DES QUARTIERS



COLLECTIF YSER-PEUPLIERS

QUE DEVIENDRA NOTRE GÎTE COMMUNAL ?

Interview de membres de l'association

« C'est quoi ce bâtiment ?

Le gîte municipal André-Blomme constitue un ensemble immobilier bien placé : en centre-ville, au début de la rue de l'Yser, sur un terrain de 2 000 m² qui jouxte la salle omnisports des Peupliers. C'est un bel immeuble à un seul étage, tout en longueur (50 m de long, 500 m² de surfaces) avec un vaste jardin et un petit verger. Ce foyer de travailleurs,

construit en 1951, comporte des salles communes et une quarantaine de chambres avec douches et sanitaires. Au début des années 90, il a été repris par la Ville pour accueillir des associations, artistes ou jeunes sportifs de passage à Saint-André. Mais depuis 8 à 10 ans, nous avons constaté qu'il n'était plus entretenu, se dégradait et était vidé... Il y a un an, la majorité municipale a annoncé en conseil municipal qu'elle décidait de le vendre et lancer un appel à projets auprès de promoteurs.

Quelle a été votre réaction ?

Sans se concerter, de nombreux Andrésiens se sont opposés à la vente de ce patrimoine communal : il semble évident que ce bâtiment avec jardin pouvait servir aux services et associations de la ville. Mais nous avons vite constaté que la décision de la mairie était irrévocable. Nous avons alors constitué le Collectif Yser-Peupliers pour être associés à la reconversion et nouvelle vie de cet ensemble. **Fort d'une trentaine de familles, notre association a d'abord demandé à intégrer le jury chargé d'évaluer les propositions des promoteurs : refus de la municipalité.**

Où en est la vente de ce bien ?

Nous n'en savons rien ! L'appel à projets lancé par la mairie stipule que, si possible, l'immeuble doit être réhabilité. Dans tous les cas, il doit accueillir

des services (santé, garde d'enfants, etc.) voire des commerces – pas de logements, sauf sous forme d'hébergement social ou intergénérationnel. La date butoir pour présenter un dossier, déjà repoussée une fois faute de réponses, était le 15 septembre dernier. Depuis un an, nous avons saisi toutes les occasions de solliciter un rendez-vous. Mme la maire a annoncé dans *La Voix du Nord* qu'elle nous rencontrerait : rien. Même notre lettre recommandée de décembre dernier n'a pas reçu de réponse. Or, en 2025, il nous semble inconcevable que les habitants ne soient pas associés au devenir d'un patrimoine communal. »

Contact : giteyser59350@gmail.com

#Osons a posé la question du devenir du gîte à Mme la Maire en marge du dernier conseil municipal (en février 2025). Elle nous explique que « Suite à l'appel à manifestation d'intérêt, 3 propositions ont été reçues : une seule proposait de réhabiliter le bâtiment pour un projet immobilier social. Cependant, les conditions de viabilité de l'activité et le plan de financement nécessitent des investigations et partenariats complémentaires de la structure. »

URBANISME : ÇA DÉBORDE !

1 748 LOGEMENTS PROGRAMMÉS D'ICI 2028...

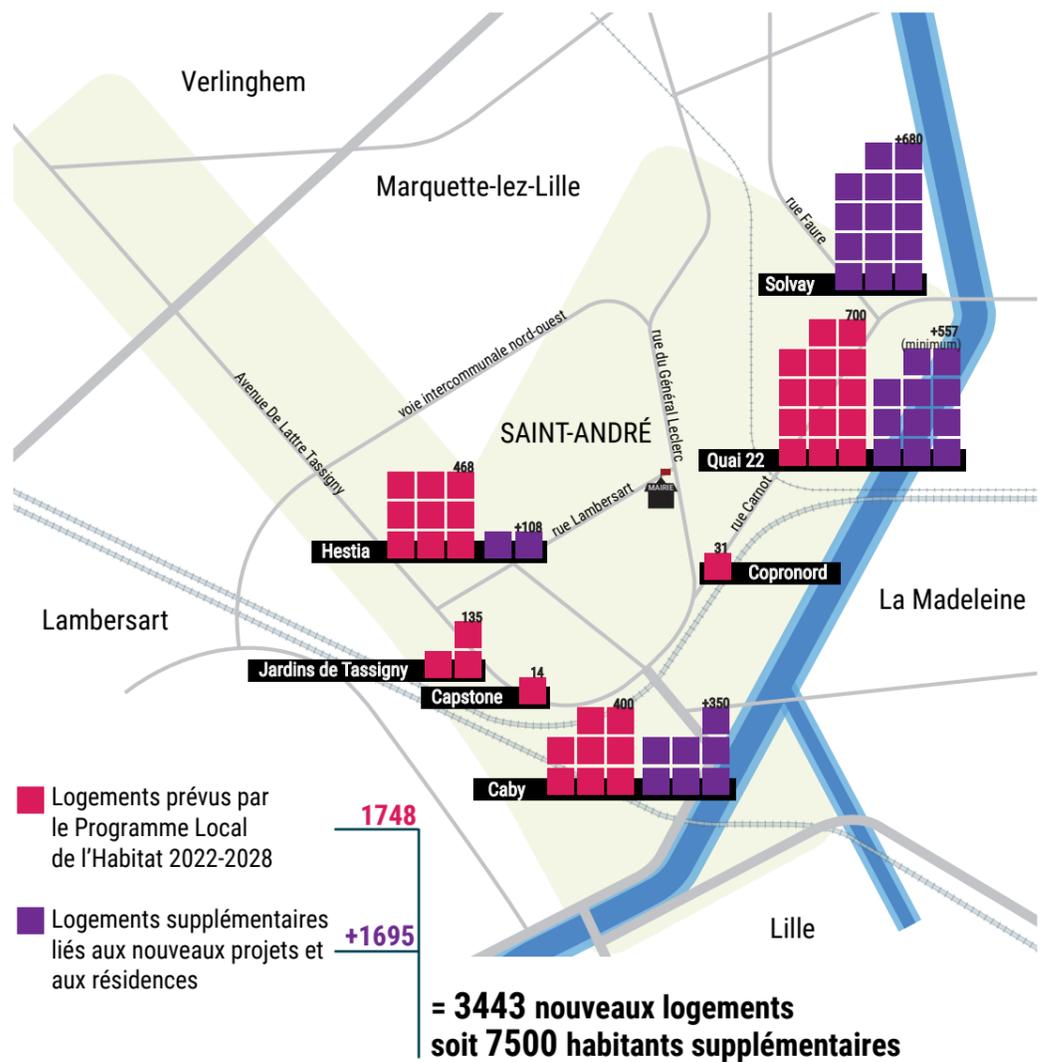
Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la métropole prévoit la construction de **1 748 logements à Saint-André entre 2022 et 2028**. Cette densification, qui profite des friches industrielles, se justifie par la volonté de construire dans les zones urbaines plutôt qu'en milieu rural. Cependant, ce nombre de projets est préoccupant, car nos équipements sont vétustes et les habitants attendent toujours une amélioration des transports collectifs. En l'état, **ces nouvelles constructions risquent surtout d'apporter plus de nuisances, notamment liées à la circulation.**

...MAIS EN RÉALITÉ, 3 443 LOGEMENTS À VENIR...

Ce programme ne suffit pourtant pas aux maires des communes des bords de Deûle (Saint-André, Marquette, La Madeleine). À Saint-André, 680 nouveaux logements sont prévus le long de la rue Félix Faure sous le nom de « Parc métropolitain ». De plus, les promoteurs contournent les limites des logements programmés en intégrant des logements en résidence (séniors, jeunes, services...), qui ne sont pas pris en compte dans les quotas de construction.

...SOIT 7 500 HABITANTS DE PLUS À SAINT-ANDRÉ D'ICI 2028.

Chez #Osons, nous ne sommes pas opposés à une ville plus dense, à condition qu'elle offre des services accessibles à pied ou à vélo. Nous refusons cependant une multiplication de logements sans contrepartie en termes d'équipements, de transports collectifs, d'espaces verts et de végétalisation. **Dans une planification écologique, la qualité de vie et une desserte efficace doivent être prises en compte avant de multiplier les constructions !**



COMMENT AGIR POUR DEMAIN ? PRENONS DATE !

LES RENCONTRES URBAINES

Un mois, un quartier : pour être au cœur de la ville, échanger avec vous et identifier ensemble les problèmes concrets du quotidien, nous venons à votre rencontre. Parce que comprendre la réalité du terrain, c'est la première étape pour agir efficacement.

- ✓ Samedi 29 mars à 10h - Quartier Pont Royal
RDV angle des rues Torcq / Mermoz
- ✓ Samedi 26 avril à 10h Quartier 2^{ème} DB / Vertes Feuilles
RDV entrée de la rue de la 2^{ème} DB
- ✓ Samedi 17 mai à 10h - Quartier Grand Saint-André
RDV chemin des Alouettes

ET AUSSI

- Tous les premiers jeudi du mois à 18h c'est l'ApérOsons
Un moment d'échange convivial dans un bistrot de la ville. Lieu à retrouver sur notre page Facebook.
- AG de l'association #Osons Saint-André : jeudi 8 mai à 16h
(ouverte aux adhérents et à celles et ceux qui veulent adhérer)



Venez nous rencontrer à la **BRADERIE DU 1^{ER} MAI**

Toute la journée : affichage du bilan du mandat

Temps fort à 11h : débat pour «un nouveau projet pour Saint-André» suivi d'un apéro citoyen

RESTONS EN CONTACT

Site web : osons-saintandre.org

Mail : contact@osons-saintandre.org

Facebook : [osons.saintandre](https://www.facebook.com/osons.saintandre)

Youtube : [#osons St-André](https://www.youtube.com/channel/UC...)

Se rencontrer au local #Osons ou y déposer un courrier :
1, rue de Lambersart
59350 St-André

Contactez-nous pour prendre rendez-vous.

NOUS REJOINDRE

Pour soutenir, s'informer, participer à la construction du projet collectif... et préparer l'alternance politique dans notre commune !

Prix libre - à partir de 1 €

<https://www.helloasso.com/associations/osons-saint-andre/adhesions/osons>

